



CENTRE HOSPITALIER AUNAY - BAYEUX

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU

SITE AUNAY : RETRAIT DES BADGES POUR DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BOISSONS ET DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Service émetteur :

- | | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> DG | 📞 51 50 |
| <input type="checkbox"/> DRH | 📞 51 52 |
| <input checked="" type="checkbox"/> DSEL | 📞 77 52 |
| <input type="checkbox"/> DAF | 📞 51 55 |
| <input type="checkbox"/> DS | 📞 51 29 |
| <input type="checkbox"/> DQGDR | 📞 54 52 |
| <input type="checkbox"/> DTMP | 📞 20 87 |

Diffusion :

SITE AUNAY SUR ODON

Date : 18/09/2025

Mesdames, messieurs,

Faisant suite à la note d'information parue le 18/09/2025 relative au changement de concessionnaire pour l'exploitation du service de distributeurs automatiques de boissons et de denrées alimentaires ; nous vous informons que l'installation des nouveaux distributeurs MAXICOFFEE et le retrait des distributeurs MAISON LYOVEL aura lieu le mardi 14 octobre 2025. A noter que les distributeurs MAISON LYOVEL seront vidés la veille, le lundi 13 octobre 2025.

Nous rappelons aux professionnels détenteurs de badges MAISON LYOVEL, de solder les crédits avant le retrait des distributeurs MAISON LYOVEL, faute de quoi, vous ne pourrez percevoir de remboursement des crédits non consommés.

A l'image de la précédente concession, la société MAXICOFFEE mettra à disposition des professionnels, des badges ouvrant le droit à une remise sur les tarifs (61 % sur les boissons chaudes et 41 % sur les confiseries et boissons fraîches).

En complément, une remise supplémentaire de 0,05 € est donnée sur les boissons chaudes pour les professionnels munis d'un MUG (démarche éco-responsable, réduction des déchets).

Vous trouverez joint à cette note, une procédure MAXICOFFEE pour le chargement des badges. A noter qu'à la première utilisation, votre badge affichera un solde négatif correspondant à l'achat du badge.

Nous invitons les professionnels à venir récupérer leurs badges auprès de l'équipe logistique dans les locaux de l'ex-cuisine, sur la période du 13 au 24 octobre 2025, exclusivement sur les créneaux suivants :

- 09 :00 - 10 :00
- 15 :00 - 16 :00

Chaque bénéficiaire devra compléter et signer le bordereau de retrait de badges.

M. Haragui reste à votre écoute pour d'éventuels besoins de précisions.

La Directrice des services économiques et logistiques
Valentine BONAFOUS